



Qu'est-ce que le financement participatif ?

Le crowdfunding, ou financement participatif, est un outil qui permet de financer des projets entrepreneuriaux, créatifs, solidaires ou citoyens en faisant appel aux contributions/à la générosité des internautes. Les porteurs déposent en ligne leur projet, fixent un objectif financier à atteindre, et proposent des contreparties qu'ils offrent aux internautes en échange de leur soutien. Si l'objectif est atteint, le porteur réalise son projet. Si l'objectif n'est pas atteint, les internautes sont remboursés.

« Les cultivateurs » : c'est quoi ?

C'est une opération de financement participatif territoriale, développée par le Conseil départemental du Val d'Oise en partenariat avec la plateforme française KissKissBankBank. L'objectif des Cultivateurs est de stimuler et aider à valoriser la création de projets dans le département.

Pourquoi un appel à projet « Culture et handicap » ?

L'accès à la culture nous concerne tous ; cependant, des efforts restent encore à faire afin que toutes les personnes en situation de handicap puissent en bénéficier. En 2018, 1 Valdoisien sur 10 connaît une situation de handicap, temporaire ou permanente, soit 100 000 personnes sur notre seul département. Ainsi, l'appel à projets « Culture et handicap », proposé par le Conseil départemental du Val d'Oise, offre aux porteurs de projets la possibilité de mener des actions en faveur de l'accès à la culture pour tous.

Quels engagements de la part du porteur de projet sélectionné ?

En participant aux Cultivateurs :

- vous menez une campagne de crowdfunding sur KissKissBankBank avec un accompagnement dédié,
- vous vous engagez à mobiliser vos réseaux en conséquence,
- vous vous engagez à réaliser votre projet dans le cas où vous obtenez votre financement,
- vous acceptez de figurer sur les différents supports de communication du Conseil départemental du Val d'Oise et de KissKissBankBank (web, magazine, affichage public, ...),
- vous acceptez de faire référence à vos soutiens et à la plateforme «les Cultivateurs» lors de la réalisation de votre projet,
- vous vous engagez à remettre au Conseil départemental un bilan d'étape du projet, 6 mois après la soirée de clôture des collectes.

Quels sont les bénéfices? Quelle visibilité pour mon projet ?

Participer aux Cultivateurs, c'est :

- valoriser un projet qui vous tient à cœur,
- bénéficier de supports de collecte de fonds et de communication auprès du grand public,
- élargir vos cercles de soutiens.

Si votre projet est sélectionné, vous bénéficierez :

- d'une formation pour préparer au mieux votre collecte,
- d'un accompagnement personnalisé par les équipes du Conseil départemental et de KissKissBankBank tout au long de l'opération,
- de la valorisation de votre projet sur les réseaux sociaux et les supports de communication internes et externes du Conseil départemental du Val d'Oise, de KissKissBankBank et des partenaires de l'opération,
- d'une soirée durant laquelle vous pourrez présenter votre projet devant des professionnels des secteurs publics et privés qui pourraient être amenés à vous soutenir,
- d'une soirée de clôture de l'opération durant laquelle les projets, leurs porteurs et soutiens seront valorisés,
- d'un premier niveau de contreparties proposé par le Conseil départemental du Val d'Oise.



Quel est le déroulé de l'opération ?

Appel à projets, et dépôt des candidatures Du 26 octobre au 17 décembre 2018



- 1 - vous déposez votre candidature sur Les Cultivateurs, en cliquant sur « Proposez votre projet ».
- 2 - Vous suivez les étapes indiquées sur la plateforme. Pour l'étape « présentation du projet », une moyenne de 30 lignes vous est demandée pour la « description détaillée du projet » : vous commencez votre description en inscrivant « je me porte candidat pour participer aux Cultivateurs ».
- 3 - Vous soumettez votre projet à validation.

Lancement des campagnes de collectes De mi-février au 31 mars 2019

C'est le moment de mettre en ligne et de lancer votre projet ! Vous avez 6 à 8 semaines pour sensibiliser un maximum de soutiens (entourage, famille, amis, réseaux professionnels, sponsors...), collecter des dons et atteindre votre objectif pour réaliser votre projet !
Vous bénéficiez de la visibilité offerte par la plateforme « Les Cultivateurs ».

Soirée de clôture de l'opération Début avril 2019

Pour féliciter les lauréats et remercier leurs soutiens, le Conseil départemental du Val d'Oise et KissKissBankBank organisent une soirée de clôture des campagnes de collecte.

Sélection des projets, et préparation aux campagnes de collectes Du 18 décembre 2018 à mi-février 2019

- Un jury se réunit mi-décembre pour sélectionner **10 projets** parmi les candidats. Les 10 projets retenus bénéficieront du dispositif de financement participatif proposé
- Des **sessions de formation** au financement participatif et à l'animation d'une collecte en ligne vous sont proposées :
 - Au Conseil départemental du Val d'Oise (Cergy) : le 15/01/19 et le 22/01/19,
 - A la maison du Crowdfunding (Paris) : sessions KissKiss Dating toutes les 2 semaines,
- Un **accompagnement personnalisé** est mis en place par des membres du Conseil départemental et de l'équipe de KKBB pour vous aider à la préparation de votre campagne de collecte.

Les équipes du Conseil départemental et de KissKissBankBank poursuivent leur accompagnement tout au long de votre campagne. Vous profitez d'une soirée durant laquelle vous pourrez présenter votre projet devant des professionnels des secteurs publics et privés qui pourraient être amenés à vous soutenir.



Les Critères d'éligibilité

Qui peut candidater sur la plateforme « Les Cultivateurs » ?

Vous pouvez candidater si vous êtes une personne morale ou physique (organisme public ou privé, association, particulier...), habitant le Val d'Oise ou proposant un projet à destination des valdoisiens en faveur de l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap.

La nature des projets éligibles

- Les projets auront pour objectif principal de favoriser l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap, en tant que praticiens, acteurs et/ou spectateurs,
- Les projets peuvent être d'ordre artistique, créatif, solidaire, citoyen, entrepreneurial... axés sur la découverte et la pratique artistique et/ou l'ingénierie de projet culturel,
- Les projets doivent avoir une visée collective, et ne doivent pas financer de projets personnels,
- Les projets doivent être réalisés sur le territoire du Val d'Oise ou être à destination de ses habitants,
- Ils doivent faire apparaître clairement la démarche visée et son lien avec le territoire (mise en place d'une réalisation ponctuelle, ou pérenne, réalisation d'une œuvre artistique ou d'une action de solidarité etc.).

Ne sont pas éligibles

- les projets incomplets,
- les projets qui n'ont pas de portée collective (ex : « financez l'achat de mon ordinateur... »),
- les projets dont le contenu reproduirait sans autorisation une œuvre protégée par la propriété intellectuelle,
- les projets publiés en doublon sur d'autres sites de collectes de fonds (antérieurement ou simultanément), ou déjà publiés sur KissKissBankBank (lancer deux campagnes de collecte trop rapprochées dans le temps pourrait desservir la communication autour de votre projet),
- les projets concernant uniquement des investissements matériels ou de mise aux normes de bâtiments (pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap).

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

> par mail : lescultivateurs@valdoise.fr

> par téléphone :

- **Lisa HORGUES-DEBAT** - chargée de mission Culture et Handicap : 01 34 25 32 54

- **Pauline RIGAL-ANSOUS** - chargée de mission à la Direction des Personnes Handicapées : 01 34 25 14 64

- **Nadine BABOIN** - responsable de l'Unité Théâtre : 01 34 25 34 89